

Lajeunesse, Marcel, 2004, *Lecture publique et Culture au Québec, XIX^e et XX^e siècles*, Québec, Presses de l'Université du Québec, coll. « Gestion de l'information », 228 pages

Jean-Paul Baillargeon

Volume 50, numéro 4, octobre–décembre 2004

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1030061ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1030061ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Baillargeon, J.-P. (2004). Compte rendu de [Lajeunesse, Marcel, 2004, *Lecture publique et Culture au Québec, XIX^e et XX^e siècles*, Québec, Presses de l'Université du Québec, coll. « Gestion de l'information », 228 pages]. *Documentation et bibliothèques*, 50(4), 313–314.
<https://doi.org/10.7202/1030061ar>

Lajeunesse, Marcel, 2004. *Lecture publique et Culture au Québec, XIX^e et XX^e siècles*, Québec, Presses de l'Université du Québec, coll. « Gestion de l'information », 228 pages.

À la différence de la plupart des ouvrages de la collection « Gestion de l'information » des Presses de l'Université du Québec, qui sont plutôt à contenu professionnel, celui de Marcel Lajeunesse traite des institutions de lecture publique sous l'angle culturel, les bibliothèques publiques y étant vues d'abord comme des institutions de transmission de la culture. Cet ouvrage fait donc très peu de place aux aspects professionnels de l'aménagement et de la gestion de cette activité.

M. Lajeunesse a une formation de bibliothécaire et d'historien. Il a été longtemps vice-doyen à la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal. Ces trois volets de compétences transparaissent dans son ouvrage. On y trouve évidemment une dimension historique très importante. On y trouve aussi une préoccupation constante pour le rôle culturel de la lecture publique. On y trouve enfin maintes références aux politiques publiques en matière de culture et de lecture publique, ou de ce qui a pu en tenir lieu.

Cet ouvrage rassemble 10 communications ou articles que l'auteur a fait paraître entre 1980 et 2004. La plupart ont fait l'objet de remaniements pour les fins du présent volume, de sorte que chacun, écrit séparément, fait partie d'un tout cohérent. Il y avait déjà cohérence implicite, puisque l'auteur mentionne que tous ses écrits sont, en quelque sorte, la continuation de sa thèse de doctorat sur « les associations littéraires et les bibliothèques sulpiciennes au XIX^e siècle » (p.3).

Selon Fernand Dumont, la culture est mémoire et horizon. M. Lajeunesse, à travers ces 10 chapitres, respecte bien ce parcours pour ce qui est de la lecture publique au Québec. Si Yvan Lamonde, dans son *Histoire sociale des idées au Québec*, a traité de façon magistrale de ce qu'on pourrait appeler l'histoire culturelle du Québec, y compris les institutions qui ont soutenu la création ou la diffusion culturelle — incluant donc cabinets de lecture et bibliothèques —, il y manquait une étude spécifiquement consacrée à l'histoire de la lecture publique et aux institutions qui l'ont soutenue. L'ouvrage de Marcel Lajeunesse, pour sa dimension historique, est en

quelque sorte un complément indispensable à l'histoire sociale des idées d'Yvan Lamonde. Il fournit des précisions nécessaires à la compréhension de ce que le livre, le cabinet de lecture, la bibliothèque paroissiale et la bibliothèque publique ont pu être comme vecteurs de certaines cultures au travers des XIX^e et XX^e siècles, jusqu'à la Révolution tranquille.

La partie strictement historique de son ouvrage comprend les huit premiers chapitres. Les deux derniers, tout en ayant des rapports avec l'histoire, font plutôt référence à l'actualité récente et à certains défis auxquels font aujourd'hui face les bibliothèques publiques. Ainsi, le cycle est complet : « mémoire et horizon ».

On peut affirmer que cet ouvrage devrait être lu par toute personne œuvrant directement ou indirectement au sein du monde québécois des bibliothèques publiques, qu'il s'agisse des bibliothécaires et des bibliothécaires eux-mêmes, des bénévoles, ou encore des administrateurs et des élus municipaux de qui relève le dossier de la bibliothèque publique. Souvent, les préoccupations administratives, techniques ou financières quotidiennes finissent par escamoter la raison d'être d'une telle bibliothèque dans une communauté, par occulter le fait que cette institution a aussi une histoire dont la connaissance peut aider à en comprendre certaines forces et faiblesses présentes, le poids de l'histoire qui pèse sur elle. Comment gérer efficacement une telle institution, comment en assurer la gouvernance correcte, sans un certain recul et une perspective qui permettent de mieux situer et de mieux comprendre ses problématiques actuelles ?

À la différence de bien d'autres domaines de la culture, les bibliothèques publiques ont peu bénéficié d'études de ce genre. Celle de Marcel Lajeunesse en serait une des rares. Serait-ce dû au caractère relativement juvénile de nos bibliothèques publiques ? Cela est possible. Tout au long des chapitres de son ouvrage, Marcel Lajeunesse nous invite à élargir et à approfondir l'histoire de la lecture publique au Québec. Souhaitons que des historiens et des étudiants en histoire entendent ce message et ajoutent à des pionniers comme Claude Galarneau ou Marcel Lajeunesse. Souhaitons aussi que ses deux derniers chapitres fassent de même, non seulement auprès des professeurs en bibliothéconomie, mais aussi auprès de maints autres chercheurs, surtout ceux en sciences sociales intéressés par les questions de culture.

Ce livre sera considéré à la fois comme un ouvrage de référence par certains et un ouvrage charnière par d'autres.

Jean-Paul BAILLARGEON
Chaire Fernand-Dumont sur la culture
INRS Urbanisation, culture et société

Lambrechts, Chantal (sous la direction de). *Difficultés et Pièges du français*. Paris, Larousse, 2004. 788 pages.

Les dictionnaires correctifs ou normatifs représentent un filon fort populaire. Depuis le nouveau millénaire, des maisons d'édition comme Québec Amérique, Le Robert et Boeck Duculot ont présenté des nouvelles versions de leurs titres (voir *Documentation et bibliothèques*, juillet-septembre 2003, p. 141-143). Bordas publia également une nouvelle édition du Girodet en 1998. Tout récemment, Larousse lançait à son tour, dans la foulée de titres antérieurs, un dictionnaire remis au goût du jour, les *Difficultés et pièges du français*.

Au premier regard, les bibliothécaires constateront un certain flottement de Larousse dans le choix du titre. Est-ce *Grand dictionnaire; difficultés & pièges du français* comme on peut le lire sur la page de titre? Serait-ce, comme on l'écrit à l'endos de cette dernière et à cinq reprises au moins dans l'avant-propos, *Grand Dictionnaire des difficultés...*? Ou serait-ce plutôt *Difficultés & pièges du français; grand dictionnaire*? comme on le présente en page quatre de la couverture. Le flottement sera peut-être sans conséquence à l'ère de l'informatique, mais il pourrait causer quelques hésitations chez les catalogueurs et les bibliographes. Au demeurant, il n'est pas très édifiant de lire sur les fiches électroniques des bibliothèques « Grand dictionnaire difficultés & pièges du français », avec un article indéfini passé aux profits et pertes et une esperluette à la place de la conjonction.

Toujours au titre des ambiguïtés, on notera aussi le flou de la courte phrase insérée à l'endos de la page de titre: « *Cet ouvrage a été réalisé grâce au Dictionnaire des difficultés... de A. V. Thomas... et au Dictionnaire des difficultés du français de Larousse* ». Ce dernier fut signé par Daniel Péchoin en 1998 et par Chantal Lambrechts en 2001. Il est on ne peut plus utile de préciser les ascendants de tel ou tel dictionnaire et les lecteurs seront heureux de savoir que le présent dictionnaire est de la lignée du Thomas et du Péchoin ou Lambrechts. De fait, des articles sont tout à fait identiques (« Bottin », « Briefing » par exemple), mais les éditeurs négligent de dire dans quelle mesure leur nomenclature a été empruntée à ces derniers, si on l'a enrichie de problèmes récents ou d'entrées nouvelles et selon quelle façon de faire.

Les lecteurs qui voudront acheter le volume et qui souhaiteraient en établir la taille buteront à n'en pas douter sur les chiffres de l'avant-propos (p. 4): « ... avons recensé quelque 10 000 difficultés et pièges du français... » et sur ceux qui apparaissent sur les deux couvertures: 15 000 difficultés et pièges. Sans doute faut-il faire confiance à l'éditeur qui signe l'avant-propos plutôt qu'au publicitaire. Et même là, on risque d'errer quelque peu: un coup de sonde établirait plutôt le nombre d'entrées à 8 000 environ. En comparaison, le Thomas en comptait à peu près 4 000.

Il ne faudrait quand même pas tenir compte de ces seules constatations de nature secondaire pour juger de l'utilité de l'ouvrage.

Le volume est divisé en deux parties. On a d'abord le dictionnaire proprement dit (640 pages) et, par la suite, des annexes (145 pages).

Les quelque 10 000 ou 15 000 articles de la première partie sont présentés avec un grand souci de clarté. La typographie utilisée permet de distinguer l'entrée mais aussi le type de problème qui justifie sa présence dans le dictionnaire (orthographe, prononciation, conjugaison, etc.). On a eu la bonne idée de reproduire en grisé des extraits ou explications tirés du classique de A. V. Thomas (alléger-alléger, amnistie-armistice, apocope-aphérèse, avérer, pléonasme, etc.) et de reprendre la vingtaine de tableaux intitulés « Graphies et pluriel des mots composés avec... » qu'on trouvait déjà dans Péchoin. Malheureusement, on ne semble pas avoir eu le temps de compléter le choix des passages tirés de Thomas. De fait, sur les 80 extraits reproduits, on en trouve une quarantaine à l'intérieur de la seule lettre « A ». Si l'on considère la section qui va de « N » à « Z », on en trouvera seulement six. On peut supposer que les impératifs du marché et de la date de tombée l'ont emporté sur le ficelage du travail.

Dans la section des annexes, on trouve le rapport du Conseil supérieur de la langue française du 6 décembre 1990 portant Rectifications de l'orthographe (p. 643-670); une introduction à la ponctuation (p. 671-680); une grammaire abrégée (p. 681-766), sa table des matières et son index (p. 767-770); et, enfin, un tableau de conjugaisons typiques (p. 771-788). La section révèle la paternité ou l'influence du Péchoin et du Lambrechts: on y trouvait déjà ces documents. Dans le dictionnaire récent, on y a ajouté la table des matières et une table alphabétique de la grammaire abrégée. Le nombre de verbes donnés en exemple reste le même d'une publication à l'autre.

Les utilisateurs occasionnels du dictionnaire auront certaines difficultés à faire les liens entre l'index et le corpus indexé – rien ne précise que celui-là concerne la grammaire abrégée – de même qu'à bien suivre les renvois du dictionnaire vers les annexes. Par exemple, au mot *hongroyer*, on a un renvoi qui se lit comme suit: « annexe, tableau 7 ». Le lecteur devra décoder « verbe 7 de l'annexe Conjugaison ». Aux mots